

## Horaires 2011 des transports publics

**Les nouveaux horaires 2011 des transports publics seront introduits dimanche 12 décembre 2010 avec à la clé une amélioration du confort à la clientèle. La généralisation du nouveau matériel roulant CFF DOMINO sur les principales lignes cantonales, 20 nouveaux trolleybus à plancher surbaissé sur réseau urbain de l'agglomération de Neuchâtel et 22 nouveaux bus sur réseau urbain et régional des TRN - progressivement introduits dans le réseau jusqu'à mi-2011 - assureront en effet un nouveau standard de qualité.**

La promotion et le développement des transports publics reposent sur un ensemble de mesures qui doivent être développées en parallèle. Ces deux dernières années, les améliorations de l'offre ont été axées sur la rapidité avec notamment l'amélioration des temps de parcours entre Neuchâtel et Berne introduit en décembre 2008, sur la fréquence grâce à la commande de trains supplémentaires entre Neuchâtel - Gorgier et Yverdon / Le Locle et Neuchâtel), sur la proximité avec l'inauguration de plusieurs lignes de transport publics - ligne carPostal Le Landeron – Marin, prolongement de la ligne 10 de Peseux à Bôle, nouvelle ligne urbaine Tourbillon à la Chaux-de-Fonds - et sur l'amélioration du système tarifaire avec l'introduction de la communauté tarifaire intégrale en juin 2009.

L'introduction le 12 décembre prochain des nouveaux horaires 2011 des transports publics verra une généralisation du nouveau matériel roulant CFF DOMINO sur les principales lignes cantonales, la mise en service de 20 nouveaux trolleybus à plancher surbaissé sur réseau urbain de l'agglomération de Neuchâtel et 22 nouveaux bus sur réseau urbain et régional des TRN. Cela va se concrétiser par une amélioration du confort à la clientèle.

Les améliorations apportées ont été financées à ce jour par une augmentation des contributions des pouvoirs publics. En 2011, une contribution de la part des usagers, au même titre que l'augmentation tarifaire nationale, sera demandée aux clients de l'Onde Verte (voir communiqué de presse Onde Verte pour plus de précision). Notons également un effort substantiel de la part des principales entreprises de transport TRN, TN, CarPostal et CFF qui ont accepté nos conditions financières restrictives.

### Changements pour le canton de Neuchâtel

Grâce aux efforts de tous les partenaires, les horaires 2010 sont reconduits en 2011 excepté pour les lignes suivantes:

- Les CFF (division grandes lignes), commanditaires de l'offre entre Neuchâtel et les principales villes suisses, améliorent les prestations entre Neuchâtel – Yverdon – Renens et Lausanne avec l'introduction d'un train supplémentaire pour les besoins de la clientèle dite pendulaire à l'heure de pointe (départ de Lausanne à 18h13 pour une arrivée à Neuchâtel à 19h03).

- Cinq trains supplémentaires sont proposés entre Yverdon et Gorgier, assurant ainsi une offre pendulaire entre Yverdon et la Béroche. (Matin départ Yverdon 6h12 et 7h15; soir départ de Neuchâtel 16:12, 17h07 et 23h07). Ces améliorations sont cofinancées par les Cantons de Vaud et Neuchâtel.
- Par manque de fréquentation (moins de deux personnes par jour en moyenne les samedis et dimanches) après trois ans d'essai, le PubliCar La Béroche est supprimé, d'entente avec les communes de la région.
- Le renfort des trains entre le Locle et Neuchâtel (adjonction d'un module de renfort aux principaux trains de l'heure de pointe) introduit durant l'été 2010 est maintenu en 2011. Il en va de même avec l'amélioration des cadences introduit à mi-2010 sur la ligne urbaine des Cerisiers à La Chaux-de-Fonds.
- En lien avec la détérioration de la vitesse commerciale de la ligne G au Val-de-Ruz entre Les Hauts-Geneveys – Cernier et Les Geneveys-sur-Coffrane, les horaires sont adaptés en conséquence. Cette détérioration s'explique principalement par l'augmentation généralisée du trafic et par de nombreuses mesures ponctuelles de limitations des vitesses à l'intérieur des localités.

**Pour de plus amples renseignements:**

**Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.**

**Pascal Vuilleumier, chef de l'Office cantonal des transports, tél. 032 889 67 01.**

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> décembre 2010